

Réf: Dossier N° 074554

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KB A VIE » en abrégé « KB A VIE »

Siège social Abidjan, Abobo, avocatier, Lot 4623, Ilot 490

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 13/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KB A VIE » en abrégé « KB A VIE »

Objet : TRANSPORT - ELEVAGE - CONSTRUCTION - TRANSACTION - COMMERCE - CLUB DE FOOTBALL - TRANSFORMATION DE MATIÈRE PREMIÈRE - SERVICE DE SÉCURITÉ - COURTAGE EN ASSURANCE - ETABLISSEMENT SCOLAIRE - DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières de quelque nature qu'elle soit, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, avocatier, Lot 4623, Ilot 490

Dirigeant(s) : M KAMAGATE YOUSOUF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00372 du 03/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03819/GTCA/RC/2022 du 03/02/2022

